

Année scolaire 2020-2021
Compte rendu du 1er conseil d'école
du 9 novembre 2021

Début de la séance 18h00

Présents : Mme Cormier, Mme Sénécaux, Mme Bihel, Mme Cochard, Mme Barloy, Mme Hyves, Mme Rouquet, Mme Moinard, Mme Dessendier, Mr Artiguelongue, Mme Brémaud, Mme Chauvet, Mme Rougier, Mme Canfin, Mme Moyet, Mme Gilardin, Mme Schneider, Mme Pingaud, Mme Emon

Excusés : Mme Charpentier, les membres du RASED, Mme Duranceau, Mme Pottier, l'association Bellerive, Mme Boutin, Mme Callogne, Mr Giraud, Mr Hyves, Mme Jolivet, Mme Choury

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Parents représentants titulaires :

CALLOGNE Alicia
CANFIN Cindy
ROUGIER Magalie
DESSENDIER Priscillia
CHAUVET Aline
NAVARRO Nelly
PINGAUD Nolwenn

Parents représentants suppléants :

DURANCEAU Amandine
HYVES Gaël
ARTIGUELONGUE Johnny
BOUTIN Frédérique
PRAMPART Virginie
CHENEREAU Baptiste
ROUQUET Claire

Faire remonter les questions dans les délais impartis.

Effectifs, répartitions des classes et équipe enseignante

PS-MS Mme Cochard (12/4)
MS-GS Mme Sénécaux (9/8)
GS-CP Mme Hyves (11/10)
CP-CE1 Mme Cormier/Mme Moinard (9/13)
CE1-CE2 Mme Bihel (9/13)
CE2-CM1 Mme Barloy (6/17)
CM2 23 Mme Jolivet

Effectif total : 144. il y a une baisse des effectifs (151 l'année précédente).

Question de Mme Gillardin : Où sont partis les enfants ? → S'agit-il de déménagement ou sont-ils partis dans une école privée ?

Réponse : déménagements des familles ou raisons inconnues

Conseil des élèves

- ✗ Deux délégués ont été élus par classe. Les élections ont eu lieu avant les vacances de la Toussaint (le 8 octobre).
- ✗ Un conseil des élèves a lieu à chaque période en présence des délégués, de deux enseignantes et d'une animatrice. Il permet aux élèves de donner leur avis et de prendre des décisions dans l'école.
Le 1^{er} conseil des élèves aura lieu le vendredi 12 novembre. Il sera centré sur la cour de récréation avec différents points abordés : les règles de la cour, les jeux, les espaces, les toilettes et les relations entre les enfants.
- ✗ La préparation de ce conseil se fait en amont dans chaque classe (conseil de classe).

Récréations

Il y a trois pôles différents :

- 2 classes en maternelle
- 2 classes élémentaires (GS/CP et CM2)
- 3 classes élémentaires (CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1)

Nous limitons les brassages pour éviter que toute l'école ne ferme s'il y a un cas de COVID. La surveillance est assurée par les enseignantes.

Les pôles sont similaires sur le temps méridien.

- ✗ Les enfants ont des jeux à disposition.
- ✗ Sous le préau et dans les toilettes, il y a des règles à respecter : pas d'enfants sous le préau et demander pour aller aux toilettes.

→ Il peut y avoir une évolution en fonction de la situation sanitaire.

Protocole sanitaire et continuité pédagogique

- ✗ Niveau vert
- ✗ Pas de port du masque pour les élèves
- ✗ Lavage de mains : il reste contraignant car il réduit le temps de classe.
- ✗ Aération de la classe : pendant les récréations
- ✗ Fermeture de la classe si cas avéré

Si une ou plusieurs classe(s) ferme(nt), la continuité pédagogique est assurée soit par le biais de l'ENT, par mail ou par la possibilité de récupérer le travail à l'école.

Règlement intérieur

Il n'y a pas de changement notable pour cette année.

Nous procédons à la relecture : rappel des horaires, du temps de responsabilité de chacun, des objets interdits à l'école, du code vestimentaire.

Question : Peut-on emmener des gourdes (car c'est un objet venant de la maison) ?

Il est possible d'emmener des gourdes à l'école car seul l'élève l'utilise. Il faut voir avec chaque maîtresse, certaines utilisent également des gobelets.

Le règlement intérieur est voté : 13 voix. Le règlement intérieur est validé pour cette année. Le règlement passera dans le cahier de liaison et sera à lire avec les enfants.

Exercices de sécurité

Deux PPMS sont obligatoires :

- **PPMS Attentat/intrusion** : il a été réalisé le lundi 8 novembre.

Le signal : on frappe à la porte pour prévenir chaque collègue en commençant par la classe des CM2.

Dès que le signal retentit, on ferme les portes et on demande aux enfants de ne plus faire de bruit. Les problèmes sont remontés à chaque exercice.

Ce qui pose problème : prévenir le périscolaire, la maternelle, trouver un signal silencieux (le signal lumineux est préconisé, le problème étant le budget pour le mettre en place)

Il faut trouver un système qui puisse coordonner tout le monde.
Un parent propose de fournir un DECT à chaque adulte.

- Risques majeurs (date à définir)

Deux exercices « sécurité incendie » obligatoires :

- Le premier a été réalisé le 28 septembre.

Plusieurs scénarios sont envisagés suivant le départ du feu : pendant un temps de classe, pendant les temps de récréation, pendant les temps méridiens.

- Date à définir pour le deuxième (+ échange avec les pompiers de Migron)

LE RASED

Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

- ✘ Mme Catherine Bielsa, psychologue scolaire
- ✘ Mme Catherine Jamet, maîtresse E (**aides spécialisées à dominante pédagogique**)
- ✘ Mme Christel Malherbe, maîtresse G (**aides à dominante relationnelle**)

Elles interviennent au sein de l'école suite à une demande d'aide de l'enseignante.

Elles peuvent intervenir pour une observation dans la classe, travailler avec des enfants par petits groupes ou intervenir en co-intervention avec l'enseignante.

LE CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le dispositif est soutenu par la CAF en partenariat avec l'école. Des rencontres assez régulières ont lieu pour échanger et parler des enfants.

Les enfants sont pris en charge tous les mercredis de 10h à 12h.

Une dizaine d'enfants sont accueillis du CP au CM2 (12 enfants maximum).

Des activités culturelles sont proposées (projet sur l'ouverture culturelle) et des séjours en été avec les parents et les enfants.

Compte-rendu financier de la coopérative scolaire et budgets de l'école

- La coopérative scolaire regroupe les dons familles, les photos scolaires et les ventes de chocolats.

Dépenses : assurance + 250€ par classe

Solde : 4037,91€

- L'école dispose du budget de la CDA pour l'achat de fournitures et pour les bus (7 transports dans l'année). Le nouveau budget est débloqué en mars.

Travaux et aménagements dans l'école

- ✘ Nous remercions la mairie pour la rénovation des carrés de potager
- ✘ La structure maternelle est enfin opérationnelle.
- ✘ Nous remercions la mairie pour le gel hydro alcoolique
- ✘ La fibre a été installée : la vitesse de débit n'a pas changé.
Problème de Mme Brémaud : La box n'est plus dans le bureau de la garderie mais dans le bureau de direction. Les services informatiques proposent d'installer un amplificateur.

Ce qu'il reste à faire :

- ✘ Changement des stores dans les classes : problème de commande du matériel, problème de budget pour faire venir réparer (500 euros pour un déplacement).
- ✘ Peinture préau : devis fait → 8000 euros ; pas de budget → budget prévisionnel 2022 donc les travaux seront peut-être faits pendant les grandes vacances 2022 si le budget est accordé.
- ✘ Pressions robinets toilettes : Didier est venu mais ça n'a pas suffi : les enfants et le sol sont trempés.
- ✘ Chauffage dans les toilettes ? eau chaude ? : l'eau est gelée, les mains sont abimées...

- ✗ Serrures portails défaillantes : le grand portail bleu (et le petit portail) et le petit portillon vert
- ✗ Local à vélos : lumière dans le local, lorsqu'il pleut il y a une cuvette d'eau à l'entrée.

Présentation des projets pédagogiques de l'année

Projets sur l'école :

- ✗ Le potager : Intervention de l'association Les incroyables comestibles ; semis de petits pois et fèves + plantations dans le potager
- ✗ Intervention d'un boulanger pendant la semaine du goût (fabrication d'un petit pain)
- ✗ Projet des piles solidaires : boîtes dans l'école.
- ✗ « Nettoyons la nature » : chaque classe va ramasser les déchets sur une journée et les enfants pèsent ensuite les déchets collectés.
- ✗ Visite d'un potager courant novembre (sauf les CM2) : visite du potager, activités par rapport aux légumes et achat de légumes pour faire une soupe.
- ✗ Médiathèque de Burie : chaque classe fait des séances à la médiathèque (au moins une fois par période)
- ✗ Cross de l'école le vendredi 19 novembre (et un autre prévu au mois de juin).
- ✗ Petit déjeuner équilibré

PS/MS : séances à la médiathèque de Burie toutes les 3 semaines, visite et découverte de la ludothèque à Saintes en octobre (abonnement de l'école pour emprunter des jeux) ; pas de Cross en novembre mais participation en juin ; décloisonnement avec les MS/GS en anglais et écoute musicale.

MS/GS : Le voyage de Piron (éveil aux langues) ; nature, plantations et environnement ; intervention d'un apiculteur ; sortie en octobre au musée de l'Echevinage/ exposition à la médiathèque Les petites bêtes du jardin ; décloisonnement avec les PS MS.

GS/CP : découverte de deux musées (œuvres d'art et objets anciens) ; en découverte du monde : découvrir différents pays ; décloisonnement avec les MS GS en sciences et écoute musicale ; cycle piscine fin mars.

CE1/CE2 : projet WebRadio, monter une émission de radio (financement de la CDA) intervention d'un animateur de radio trois fois dans l'année (lecture, écriture et oral), émission enregistrée en juin ; portes ouvertes dans la classe à chaque veille de vacances scolaires ; autour de la biodiversité, recyclage et environnement ; médiathèque (emprunt de livres)

CP/CE1 : classe découverte Ile d'Oléron le 9 et 10 mai avec les CE2 CM1 ; cycle piscine avec les CE1/CE2 ; projet sur le temps qui passe (travail sur les objets anciens) ; sortie à l'abbaye de Fontdouce : art roman art gothique, atelier de modelage (thème des gargouilles et des monstres)

CE2/CM1 : Correspondance avec une classe de Saintes ; classe découverte Ile d'Oléron le 9 et 10 mai avec les CP CE1 ; exposition sur la biodiversité dans le cadre de la fête de la science, demande pour le canoë kayak au mois de juin, projet de faire intervenir un illustrateur de BD.

CM2 : correspondance avec une ville du 92 ; projet des piles ; projet liaison école collège.

L'Association de Parents d'Elèves et ses actions au cours de l'année scolaire

Projets : Huitres, sapins, Bijou, bourse aux jouets, Père Noël, participation au cross, spectacle de Noël le 14 décembre offert aux enfants.

Questions diverses

→ Qu'y a-t-il de mis en place pour les élèves compliqués dans la classe de CM2 ?

Il y a des difficultés dans la classe de CM2 à cause d'élèves perturbateurs.

Nous avons fait appel au RASED et aux conseillers pédagogiques : observation d'élèves (RASED) et mise en place d'aménagements pour certains élèves en coopération au sein de l'équipe.

Certains élèves de la classe de CM2 ne veulent pas venir à l'école à cause du comportement violent de trois élèves qui perturbent la classe et empêchent le travail.

Les parents ont peur également du retard au niveau du programme scolaire.

Quelles solutions peut-on apporter pour améliorer le climat de classe ?

Des aménagements ont déjà eu lieu les années précédentes (intervention du RASED dans la classe pour le climat de classe, prise en charge en individuel de l'élève, rencontre avec les parents)

La séance est levée à 19h46.

La directrice, Christelle Cormier